



Rapport de la commission d'examen de gestion (CEG) au synode d'hiver 2016; information

Conformément à ses directives internes, la CEG s'est rendue auprès des services ci-après mentionnés:

1. Chancellerie de l'Eglise

Délégation: Simon Fuhrer, Jürg Häberlin

2. Secteur Paroisses et formation

Délégation: Frank Buchter, Sylvie Robert-Roth

3. Secteur CÆTN/Migration

Délégation: Irène Koopmans, Ruth Schöni-Sigrist

4. Secteur Catéchèse

Délégation: Wolfgang Klein, Rolf Schneeberger

5. Secteur Théologie

Délégation: Martin Egger, Barbara Fankhauser, Stephan Loosli

Déroulement des visites

L'ensemble des visites a été effectué le 8 juin 2016 sur rendez-vous préalablement annoncé. Il a été posé aux chefs de Secteurs mais aussi aux collaboratrices et collaborateurs présents les mêmes questions d'ordre général auxquelles se sont ajoutées des questions spécifiques au Secteur.

Les délégations se sont ensuite entretenues avec le conseiller synodal/ la conseillère synodale chef du département concerné, donnant ainsi l'occasion de communiquer les résultats et impressions tirées des visites et d'en débattre.

Thèmes abordés en priorité

Les questions **générales** suivantes ont été posées:

1. Communication

a) Quelles réactions vous sont-elles parvenues sur le magazine «Ensemble»?

La palette des réactions dans les paroisses va de l'appréciation très positive au rejet net («nous n'en avons pas besoin»/ «pas de temps»). On constate une réticence chez certains destinataires vis-à-vis de tous les envois provenant de la «Maison de l'Eglise». Dans certains milieux, les dossiers traités engendrent une plus grande demande. Les exigences posées aux secteurs sont en soi élevées, aussi par rapport aux sujets abordés et à leur diversité. «Ensemble» est perçu non seulement comme un journal pour collaboratrices et collaborateurs mais comme un support qui permet de voir ce qui se passe au-delà de son secteur.

b) Quels supports imprimés «Ensemble» a-t-il rendu *superflus*?

Ont été intégrés à «Ensemble» la circulaire du conseil synodal, les annonces de cours de la lettre trimestrielle de la Diaconie et, à partir de l'automne 2016, «Vice-Versa». Il est possible de publier plusieurs fois des annonces en plus d'une parution sur Internet et de la publication d'un leporello. Le Secteur CËTN/Migration a pu négocier un statut spécial en contrepartie de la suspension de sa publication Vice-Versa et peut à l'avenir participer à l'élaboration d'un dossier deux fois par année. La suppression de Vice-versa est diversement appréciée entre approbation et regret

Les expériences montrent que le support papier reste privilégié: les réactions sont plus nombreuses que pour la lettre d'information électronique ou un envoi par mail.

c) «Ensemble» vous soulage-t-il dans votre travail ou au contraire représente-t-il une charge supplémentaire?

«Ensemble» est perçu autant comme un soulagement que comme une charge supplémentaire. Les secteurs sont toutefois unanimes à dire que ce magazine leur permet de mieux présenter les thèmes qu'ils considèrent comme importants ou d'actualité. La possibilité de présenter ces thèmes plus largement est également positivement appréciée. Il devint possible de clarifier des affirmations. Les secteurs se sentent très soutenus par la rédaction et la qualité de cette collaboration est unanimement saluée.

Dans la maison, une commission de rédaction est à l'œuvre avec des collaboratrices et collaborateurs de différents secteurs. La commission de rédaction détermine les dossiers. Les interlocutrices et interlocuteurs pour les différents thèmes sont informés suffisamment tôt avec un plan des délais. Grâce à la réunion de nombreuses compétences qu'il favorise, «Ensemble» est perçu comme un enrichissement.

Par ailleurs, la périodicité à dix numéros par année est ressentie comme un enrichissement par rapport à l'ancienne Circulaire, qui ne paraissait que six fois par année.

d) Quelle appréciation faites-vous de la présence de votre secteur dans «Ensemble»?

Contrairement au rapport d'activité où les secteurs présentent leur travail, «Ensemble» aborde l'information sous un angle thématique. Différents secteurs ont désormais l'impression d'avoir gagné en visibilité. La possibilité de développer un thème dans la première partie et d'en apporter l'éclairage juridique correspondant dans la partie «Circulaire» (par exemple les accompagnements sous forme de rituels), est vue comme un progrès.

e) A quelles nouvelles formes de communication (médias sociaux) votre secteur travaille-t-il?

Les nouvelles formes de communication suscitent une certaine réserve. L'âge des destinataires détermine souvent le choix du support. Toutefois, on ne peut entrer en contact avec les jeunes et les jeunes adultes sans recourir aux médias sociaux.

Quelques secteurs travaillent avec Facebook et Twitter (par ex.: Marche de Pâques)
Les médias sociaux sont une forme de communication très répandue. Les forces humaines supplémentaires nécessaires ne sont pas toujours présentes.

Les formations pour conseillères et conseillers de paroisse sont proposées sous forme de Blended Learning (cours plus préparation en ligne). Le site Internet «Gottesdienst» (plate-forme spécialisée – *en allemand uniquement n.d.tr.*) offre des possibilités de communication interactive qui ne sont encore pas utilisées.

2. Vision Eglise 21

a) Comment votre secteur est-il impliqué dans le processus «Eglise 21»

Diversement – selon que des représentants du secteur collaborent ou non au sein du groupe de pilotage.

Il a été veillé à ce que le processus d'élaboration de la vision ne soit pas l'affaire de quelques secteurs uniquement mais bien de l'ensemble de l'Eglise. Les secteurs ont pu inclure dans le processus les thèmes et questions importants pour eux. Des collaborateurs de différents secteurs se sont impliqués dans le synode de réflexion.

b) Dans quelle mesure les membres de la base ont-ils pu être atteints?

Les conférences ont atteint les personnes engagées dans l'Eglise. Les questions sont le reflet de leurs auteur-e-s. Il y a eu peu de questions de gens extérieurs à l'Eglise, les distancés ne s'engagent pas dans le processus. Les questions reflètent une grande proximité avec l'Eglise; beaucoup de questions sont plutôt familières. Une approche interne est très représentée. L'approche externe (par exemple: la thématique des réfugiés) est plutôt absente. Des questions d'ordre spirituel, révélatrices d'un désir de profondeur, affluent. «Comment amener les gens à l'Eglise» revient comme la préoccupation principale. Le fait que certaines paroisses n'aient pas participé est déploré.

3. Comment et à quel niveau votre secteur est-il sollicité par les relations entre «l'Eglise et l'Etat»?

Tous les secteurs ne sont pas impliqués dans le processus avec la même intensité.

Un document théologique de fond «L'Eglise bernoise en phase de transformation» a été élaboré et a reçu un accueil positif lors des conférences pastorales. Le document réaffirme clairement l'importance pour l'ensemble du processus de se fonder sur des bases théologiques.

Différents thèmes étaient importants pour montrer dans le rapport «Relation entre l'Eglise et l'Etat» que les Eglises dispensent des prestations importantes pour la société. L'Etat n'a pas vraiment conscience de la diversité des sujets qui concernent l'Eglise réformée et du vaste tissu de liens de notre Eglise au niveau international; il ne pourra pas non plus se soustraire au dialogue interreligieux (aumônerie d'hôpital et de prison).

Il est important que l'Eglise soit perçue comme un bon employeur. La valorisation sociale de la profession pastorale diminue. Le sentiment d'insécurité au sein du corps pastoral est indépendant de l'âge. Un bon accompagnement aussi sur le fond est donc nécessaire. Les implications financières doivent encore être clarifiées.

4. Migration

a) Dans quelle mesure les thèmes politiques brûlants influencent-ils le travail dans votre secteur?

Le secteur CœTN/Migration est particulièrement impliqué¹, d'autres en revanche ne le sont pas ou pas du tout. Des thèmes politiques brûlants (Par exemple: la thématique des réfugiés ou la révision de la loi sur l'asile) font l'objet d'une analyse juridique. Déterminer qui réagit le plus judicieusement à une consultation est une question récurrente à la Maison de l'Eglise. Au niveau national, les contacts avec la FEPS sont étroits.

La situation au niveau des réfugiés a une influence sur l'enseignement catéchétique (catéchèse).

b) Selon vous, quelles conséquences la problématique des réfugiés a-t-elle sur votre secteur?

Les constats varient de secteur à secteur: de «pas concerné» à «implications très profondes».

Les enfants de familles de migrants fréquentent l'Eglise des enfants et le catéchisme; lors de réunions familiales, des personnes issues de la migration sont présentes. Les médias s'intéressent de plus en plus aux personnes qui sont déjà là. La vie paroissiale est aussi concernée. De nombreuses paroisses abordent le thème, parce qu'elles lui accordent de l'importance. C'est la raison pour laquelle des cours à la demande et des formations continues sont proposés.

La migration est le sujet n°1 – Terre nouvelle est pour le moment en sérieux repli. Depuis quelque temps, les priorités se focalisent autour de la migration, compte tenu de l'augmentation des migrantes et migrants parmi nous. Il faut davantage se battre pour que la vision universelle de soit pas perdue. Dans les paroisses, des priorités dans ce sens émergent.

L'Eglise universelle et la migration sont abordées dans les formations (stage pastoral et Ref Modula).

c) Au sein de l'actuel débat sur les questions migratoires, où voyez-vous des possibilités de faire valoir les principes de l'Eglise à ce sujet?

Les «principes relatifs à la politique migratoire» ont été particulièrement bien accueillis dans les paroisses. La publication «Dix propositions pour la cohabitation dans une société multireligieuse» a suscité un écho tout aussi positif.

Dans de nombreuses paroisses, le thème CœTN est plutôt à la peine; il est ressenti comme un «nice to have», un petit «plus» que l'on peut se permettre si l'on en a les moyens. Le Règlement ecclésiastique stipule pourtant que l'Eglise a pour mission la communauté locale autant que l'Eglise dans le monde. De nombreuses paroisses n'ont pas les forces nécessaires pour aborder des sujets en lien avec la politique migratoire.

La FEPS mène le dossier migratoire au niveau national et les contacts sont donc intenses et la collaboration jugée bonne. Un échange entre la FEPS et les Eglises cantonales sur le thème de la migration a lieu une fois par année.

¹ Répartition des tâches entre les secteurs: le service CœTN est compétent pour les sujets internationaux, les Eglises au niveau international. Le service Migration est compétent pour les migrantes et migrants résidant déjà en Suisse.

5. Jeunesse/ catéchèse

a) Par quelles mesures/prestations s'efforce-t-on de rendre attrayante pour les jeunes une participation au sein de l'Eglise?

La palette des prestations offertes englobe tout l'arc générationnel, c'est-à-dire de son baptême jusqu'au baptême de ses propres enfants. Le projet Konfcamp a été récemment développé: les confirmés apportent une aide à la direction du camp.:You report, projets de vidéo de jeunes, calendrier de l'Avent par SMS, Metal Church et Coaching collégial pour animateurs de jeunesse sont quelques-unes des autres prestations offertes. Cet automne, une classe de confirmantes et confirmants va «courir» pour un projet OETN. Les jeunes perçoivent également l'action de l'Eglise au sein de la Marche de Pâques. Les classes de catéchèse et de confirmants abordent intensément des problématiques «Terre nouvelle». Des investigations sont en cours pour élaborer d'autres concepts au carrefour entre la catéchèse et l'animation de jeunesse.

Le secteur OETN est très fortement confronté à la question des générations. Les soixante-huitards vieillissent et il est difficile de trouver de jeunes bénévoles convaincus. Le secteur cherche à susciter des élans au travers du bureau régional de Mission 21. Hannes Liechti s'y investit beaucoup (engagé par Mission 21 mais collabore au sein du secteur OETN).

Le Bureau conseil pour sans-papiers se félicite de compter de nombreux jeunes qui s'engagent.

b) Le concept du travail pédagogique de l'ensemble de l'Eglise dans la catéchèse a-t-il été élaboré ou est-il même déjà mis en œuvre? (objectif partiel 1G du programme de législature 2012 - 2015)

L'objectif partiel du programme de législature prévoyant de présenter un concept élaboré n'a pas été poursuivi; les résultats de la Vision Eglise 21 devront être intégrés dans un concept futur.

6. Trois ministères ensemble/ trois ministères – la paroisse

a) Quels retours avez-vous des paroisses par rapport aux nouvelles structures de direction de la paroisse?

Les trois ministères sont bien introduits dans notre Eglise, la sensibilisation autour de cette nouvelle structure dans les paroisses reste limitée. La problématique Eglise et Etat concentre toute l'attention, particulièrement autour de la question de l'engagement des pasteures et pasteurs.

La page des QFP (Questions Fréquemment Posées) du service juridique est en ligne.

b) Les clarifications entre les ministères et vers le conseil de paroisse fonctionnent-elles?

Les secteurs en font une appréciation très diversifiée. De nombreux membres du corps pastoral ressentent une dégradation de leur statut vis-à-vis du conseil de paroisse. La mise à niveau des trois ministères est en partie difficile à mettre en œuvre dans les paroisses. Cette question n'est pas exempte de craintes liées à la nécessité de faire des économies et à une nécessaire redistribution des tâches. De nombreuses paroisses doivent remplacer des pourcentages de postes pastoraux et élaborent des solutions parfois un peu boiteuses. La pression des économies confronte de nombreuses paroisses à des questions existentielles.

Les réductions de postes pastoraux ont suscité un important besoin de conseil, en particulier sur la question de savoir si les catéchètes ou collaboratrices / collaborateurs socio-diaconaux pouvaient reprendre des tâches assumées auparavant par des pasteurs et pasteurs.

Les nouveaux descriptifs de poste pour collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux et catéchètes contribuent à la sensibilisation autour de la notion „à valeur égale“. On sent une collaboration accrue entre les trois ministères dans les paroisses. Il est important que le dialogue entre le conseil de paroisse et les pasteurs et pasteuses soit maintenu. Les conflits apparaissent souvent là où le conseil de paroisse cherche à tout prix à diriger et se montre peu sensible aux structures ecclésiales ou lorsque des membres du corps pastoral se sont bâtis de „petits royaumes“. Dans les deux cas, il s’agit d’une interprétation erronée du Règlement ecclésiastique. Souvent, on ne voit pas le fil rouge théologique qui sous-tend le règlement ecclésiastique. Il existe des conseils de paroisse présentant une forte empreinte séculière et (trop) peu de liens avec l’Eglise. Les membres du corps pastoral doivent élargir les débats aux questions théologiques pour que le conseil de paroisse puisse comprendre leurs préoccupations.

7. Quel est le bilan de la mise en œuvre de l’«Ordonnance sur le conseil, le soutien et la surveillance (OCSS)» ?

Là où elle trouve son application, la CSS est saluée comme un outil précieux. Les expériences faites jusqu’ici ont été bonnes. Elle est malheureusement trop peu connue et elle doit être expliquée. Des procédures loyales sont importantes. Dans les cas de conflits, les nouveaux descriptifs de poste sont importants.

L’OCSS se veut fidèle à l’esprit de l’Eglise, le moment de l’intervention est réglé. Il s’agit de trouver des solutions à la fois praticables et soutenables. Un certain nombre de procédures au titre de la CSS ont déjà eu lieu. Des arbitrages ont été réalisés. Les pasteurs régionaux jouent un rôle important et positif. La procédure est chronophage.

Questions complémentaires spécifiques aux secteurs

Théologie et chancellerie de l’Eglise:

Qu’est-ce qui a été déjà entrepris dans la perspective d’une reprise par l’Eglise des rapports de travail du corps pastoral?

Les travaux autour de la nouvelle «Loi sur les Eglises nationales» sont prioritaires. Il s’agit de permettre à l’Eglise, sur la base de la loi, de résoudre elle-même des problèmes d’ordre juridique. La mise en vigueur doit être effective au 1.1.2020.

En ce qui concerne la reprise des rapports de travail du corps pastoral, des analyses portant sur les conditions préalables à remplir sont en cours (y compris la distinction entre ce qui est nécessaire et souhaitable). La question de la nécessité de forces humaines supplémentaires à la Maison de l’Eglise doit encore être clarifiée. Outre une comptabilité salariale, c’est un suivi du personnel qui est prévu. Les données du personnel proviennent de quatre banques de données différentes, incompatibles entre elles.

L’organisation de projet proprement dite débutera ses travaux une fois achevées les conférences de présidences; pour l’instant, différents groupes de travail s’investissent dans les interventions préparatoires. Il est pour le moment procédé au recueil des questions / préoccupations des membres du corps pastoral.

Service de la communication

a) Comment et quand envisagez-vous l’analyse de la réceptivité d’«Ensemble» ?

Une évaluation spécifique n’est pas encore prévue. Il est en revanche certain que le rapport sera présenté pour le synode d’été 2017.

b) Pourquoi ne trouve-t-on pas sur la couverture d'«Ensemble» un renvoi spécifique à la partie «Communication officielle» («Circulaire» du conseil synodal)?

Le graphisme de la page de titre met volontairement en avant le dossier thématique de chaque numéro.

Théologie

Quelles réactions vous sont-elles parvenues une année après le lancement d'ITHAKA?

Les participantes et participants de la filière accélérée ITHAKA viennent d'achever leur première année et le bilan est positif. Au départ, des différences culturelles ont été sensibles entre les étudiants ITHAKA et ceux provenant directement de la filière maturité. Le stage pastoral 2018/19 va poser de nombreux défis: des défis d'ordre quantitatif d'une part: la volée comptera deux fois plus de stagiaires qu'en temps normal. D'autre part, les stagiaires ITHAKA auront d'autres questions et besoins durant leur stage compte de leurs expériences professionnelles et leurs expériences de vie antérieures.

Au contraire des étudiants QUEST, les diplômés ITHAKA auront un diplôme universitaire. Pour cette raison, la formation QUEST du concordat ne peut être reconnue dans le canton de Berne. La filière ITHAKA est compliquée pour l'Université dans la mesure où il s'agit d'une filière qui vient se superposer aux filières existantes; il est peu vraisemblable que l'expérience soit répétée.

Catéchèse

Cours:

a) Y a-t-il eu durant l'année écoulée suffisamment d'inscriptions pour les cours dispensés par la catéchèse? Est-il arrivé que certaines inscriptions n'aient pu être prises en considération en raison d'une trop forte demande?

Sur les quelque 50 cours, trois n'ont pu être mis sur pied. Il s'agissait de cours de courte durée et la situation était plutôt favorable. Lorsqu'il devient prévisible que le nombre d'inscriptions est insuffisant, nous relançons directement l'annonce .

b) Comment la satisfaction des participant-e-s à un cours est-elle évaluée?

L'évaluation est effectuée à l'aide d'un questionnaire. Pour le moment, la demande se focalise sur les cours à la demande dans le domaine «Enfants-Eglise».

c) Comment l'intégration dans RefModula des unités de cours de théologie a-t-elle été réalisée?

Les unités de cours de théologie sont normalement intégrées à RefModula. Elles ne font pas pour l'instant l'objet d'une promotion particulière dans la mesure où ces unités présentent un niveau élevé de participant-e-s, soit 25 et plus.

ŒETN/Migration

„Du côté ecclésial, les groupes paroissiaux ŒETN, les services cantonaux ŒETN et la FEPS sont tenus de renforcer constamment les bases de la solidarité internationale,.....“ (Rapport d'activité 2015, p. 47)

1. Quelles mesures concrètes les services ŒETN de notre Eglise ont-ils prises pour réaliser cette tâche?

Un appel a été lancé pour la recherche de logements pour réfugiés. Les paroisses se sont emparées du sujet. Le séminaire d'automne 2016 était intitulé «grandes promesses, petits budgets. La coopération suisse au développement dans la ligne de mire».

2. Quelles questions /problématiques sont-elles soulevées par les paroisses en lien avec la thématique des réfugiés?

La question de la manière de procéder avec les legs et les collectes est toujours brûlante.

L'élaboration de principes de collaboration entre les paroisses et les groupes de migrants est certes une tâche à accomplir. D'autres étapes sont nécessaires. Evoluer ensemble est l'un des grands défis de demain.

Il n'est pas aisé d'avoir une vue d'ensemble sur les Eglises africaines, néanmoins, des jalons ont été posés. Les groupes présentent des physionomies les plus diverses; ils sont souvent d'empreinte charismatique-pentecôtiste. Les personnes nouvellement arrivées chez nous sont souvent tenues par leur foi. Mais c'est en même temps un grand défi pour nous. Les formes très différentes de piété suscitent chez de nombreuses personnes des réactions de crainte. Beaucoup de choses s'avèrent néanmoins très fructueuses.

«Etant donné les besoins croissants d'accompagnement des paroisses sur les questions liées aux réfugiés, le secteur CETN a obtenu l'ouverture d'un poste à 40 %. qui a pu être mis au concours avant la fin de l'année.» (Rapport d'activité 2015, p. 47)

3. Ce poste a-t-il été pourvu?

Le poste a été pourvu et la dotation est utilisée à plein.

4. Le bureau bernois pour Sans-Papiers a célébré son 10^e anniversaire. Peut-on espérer qu'un jour une association pour les sans-papiers ne soit plus nécessaire (car le monde politique assume ses responsabilités)?

Aucun espoir de ce côté-là. L'afflux de migrantes et migrants n'est pas près de diminuer. Aussi longtemps que les Etats décident qui a le droit de venir chez nous et qui ne l'a pas, le bureau gardera toute sa raison d'être. Les individus continueront d'affluer. Les frontières et les clôtures ne sont pas vraiment un obstacle.

5. Eglises de migrants sous le baobab (Rapport d'activité 2015, p. 48): Y a-t-il des exemples concrets de projets menés en commun?

Ce sont surtout les membres du Cercle de travail pour les questions contemporaines qui s'occupent de Baobab. A Bienne, cette initiative a suscité un regroupement informel d'Eglises africaines, pour la plupart francophones (Etre Eglise ensemble). Des rencontres et des actions communes sont mises sur pied plusieurs fois par année. Des échanges ont lieu autour d'une table ronde. Le SIDA et la prévention ont par ex. été un des thèmes abordés.

Des membres du corps pastoral réformé y participent et donnent un coup de main pour la recherche de locaux pour des manifestations. Il y a eu même un stand conjoint à la Braderie.

Il est important de faciliter l'accès des Eglises de migrants aux ressources nécessaires et de leur montrer concrètement comment faire des demandes et à qui les soumettre. Parmi les autres thèmes abordés: guide pour la création d'une association, cours de comptabilité comme base pour la transparence mais aussi pour les demandes d'aide afin que l'on puisse montrer quel usage il est fait des ressources obtenues.

Constats/questions

- Diriger une paroisse est souvent source de nombreux problèmes. Les conflits entre autorités paroissiales et membres du corps pastoral sont en augmentation (aussi dans le contexte des restrictions budgétaires).
- Les objectifs de la révision du Règlement ecclésiastique dans les domaines Direction de la paroisse et mise à niveau des trois ministères ne sont pas encore atteints.
- Dans un nombre croissant de paroisses, les forces humaines et financières ne laissent plus d'espace pour porter son regard au-delà de l'horizon paroissial (par ex. thématique des réfugiés). Il convient malheureusement de constater que les paroisses ont tendance à faire des économies sur les postes «Terre Nouvelle»; et beaucoup n'ont même plus le secteur correspondant dans leurs organes. Au moindre changement de personne, savoirs et expériences sont perdus.
- Le contact avec les jeunes générations a beaucoup lieu sur les médias sociaux. Comment mieux prendre en considération ces nouvelles formes de communication?
- De nombreux interlocuteurs ont mentionné que les collaborateurs faisaient preuve d'un engagement supérieur à la moyenne, notamment au niveau du temps investi.

Toutes les réponses et constatations contenues dans ce rapport proviennent des contacts avec les secteurs visités et des réponses obtenues.

Partout, les visites de la CEG se sont déroulées dans une atmosphère ouverte et agréable. Les membres de la CEG ont pu à nouveau mener des entretiens constructifs. Les collaborateurs et collaboratrices ont répondu aux questions posées de manière compétente et un bon climat de travail a pu être constaté.

Berne, 24 août 2016

Pour la commission d'examen de gestion

Barbara Fankhauser Irène Koopmans